



Conseil des affaires étrangères du 11 décembre 2023

*Le Conseil des affaires étrangères, présidé par le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, **Josep Borrell**, se tiendra à Bruxelles à partir de **9h30**.*

*Le Conseil débattrra de **l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine** - après une intervention du **ministre ukrainien des affaires étrangères**, Dmytro Kuleba, qui assistera en personne au début de la session du Conseil des affaires étrangères -, de la **situation en Israël et dans la région**, et du **Sahel**.*

*La session du Conseil sera précédée d'un échange informel avec le **ministre arménien des affaires étrangères**, Ararat Mirzoyan, et suivie de la **réunion ministérielle du Partenariat oriental**.*

*Dimanche 10 décembre, les 27 ministres des affaires étrangères de l'UE seront invités à procéder à un échange de vues informel sur la **Biélorussie** avec **Sviatlana Tsikhanouskaya**.*

Déclaration à la presse du haut représentant: vers 8 heures

Conférence de presse sur le CAE: vers 17 heures, en format hybride

* * *

[Page consacrée à la session du Conseil des affaires étrangères](#)

[Transmission vidéo de l'événement, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse du Conseil.

Situation en Israël et dans la région

Le Conseil des affaires étrangères tiendra un débat sur la situation en Israël et dans la région dans le contexte de la reprise des hostilités et de leur extension au sud de Gaza. Le débat fera fond sur le Conseil européen d'octobre, le Conseil des affaires étrangères de novembre et la vidéoconférence informelle ultérieure des ministres des affaires étrangères de l'UE.

Les principes de l'UE qui guident la voie à suivre s'appuient sur la position arrêtée par le Conseil européen des 26 et 27 octobre 2023: le respect du droit international, la contribution à la stabilisation de Gaza, la préservation de la viabilité de la solution fondée sur la coexistence de deux États, la revitalisation de l'Autorité palestinienne, la fourniture d'une aide supplémentaire au titre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) et la relance du processus de paix au Proche-Orient.

Un débat devrait avoir lieu lors du Conseil européen de décembre.

Lors du Conseil des affaires étrangères de novembre, et dans les conclusions du Conseil européen des 26 et 27 octobre 2023, l'UE a condamné avec la plus grande fermeté le Hamas pour les attaques terroristes atroces et aveugles qu'il a perpétrées en Israël le 7 octobre, et a insisté sur le droit d'Israël de se défendre conformément au droit international et au droit international humanitaire. L'UE a souligné la nécessité d'assurer la protection de tous les civils, de fournir une aide humanitaire et de la faciliter, d'éviter des retombées régionales et de relancer un processus politique en vue d'une solution fondée sur la coexistence de deux États.

Le 6 novembre, la Commission européenne a annoncé qu'elle augmenterait de 25 millions d'euros l'aide humanitaire en faveur de la bande de Gaza, portant ainsi à plus de 100 millions d'euros l'aide humanitaire globale en faveur des Palestiniens. Le 21 novembre, la Commission a finalisé son réexamen de l'aide financière de l'UE en faveur des Palestiniens, indiquant clairement que les contrôles et les garanties existants fonctionnaient comme prévu.

Le 6 décembre, la Commission a annoncé 6 nouveaux ponts aériens humanitaires pour Gaza, portant à plus de 1 000 tonnes le total des fournitures fournies par l'UE, avec 30 ponts aériens prévus à ce jour dans l'ensemble.

- [Conseil des affaires étrangères, 13 novembre 2023](#)
- [Déclaration du haut représentant, au nom de l'Union européenne, sur des trêves humanitaires à Gaza, 12 novembre 2023](#)
- [Vidéoconférence informelle des ministres des affaires étrangères, 20 novembre 2023](#)
- [Conclusions du Conseil européen, 26 et 27 octobre 2023](#)
- [La Commission finalise le réexamen de l'aide de l'UE en faveur de la Palestine \(site web de la Commission européenne\)](#)

Agression menée par la Russie contre l'Ukraine

Le Conseil des affaires étrangères débattrait de l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, après une intervention du ministre ukrainien des affaires étrangères, **Dmytro Kuleba**, qui se joindra en personne aux ministres des affaires étrangères de l'UE.

Le débat ministériel qui s'ensuivra devrait être axé sur les **engagements à long terme** de l'UE en **matière de sécurité** et sur son soutien militaire. Le haut représentant fera le point sur les pourparlers qui ont lieu avec Kiev sur la question, dans la perspective du Conseil européen de décembre.

Dans les conclusions du Conseil européen des 26 et 27 octobre 2023, l'UE a condamné à nouveau résolument l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation manifeste de la charte des Nations unies, et elle a réaffirmé son soutien inébranlable à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, ainsi qu'à son droit naturel de légitime défense contre l'agression menée par la Russie.

L'Union européenne continuera de fournir un soutien financier, économique, humanitaire, militaire et diplomatique fort à l'Ukraine et à sa population aussi longtemps qu'il le faudra.

- [Conclusions du Conseil européen, 26 et 27 octobre 2023](#)
- [Réaction de l'UE à l'invasion de l'Ukraine par la Russie \(informations générales\)](#)

Sahel

À la suite du débat stratégique qui s'est tenu lors du Conseil européen des 26 et 27 octobre, le Conseil des affaires étrangères tiendra un débat sur l'**engagement** et la **stratégie de l'UE** au Sahel.

Le Sahel est confronté à une expansion des conflits, à la violence et au terrorisme intercommunautaires, à une dynamique séparatiste, à la criminalité organisée, à un recul démocratique, à un régime militaire, à des restrictions des libertés et à une grave crise humanitaire marquée par des déplacements forcés et une insécurité alimentaire. Ces dynamiques contribuent à accroître l'insécurité au niveau régional, y compris les risques d'autres retombées sur les États côtiers du golfe de Guinée.

Les ministres devraient se pencher sur la manière de s'engager au Sahel, notamment avec des **partenaires régionaux et partageant les mêmes valeurs**, et dans le cadre des **structures internationales et régionales** existantes (y compris la CEDEAO, l'Union africaine et les Nations unies) et de la **présence au titre de la PSDC**.

En outre, une attention particulière sera accordée à la nécessité d'améliorer la **communication stratégique** de l'UE afin de lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et de favoriser une **perception positive** de l'UE grâce à une diplomatie publique active.

- [Conclusions du Conseil européen, 26 et 27 octobre 2023](#)
- [Région du Sahel \(SEAE\)](#)

En marge de la session du Conseil

Échange informel avec Sviatlana Tsikhanouskaya

Au cours de l'échange de vues informel, les ministres s'entretiendront avec Sviatlana Tsikhanouskaya, cheffe des forces démocratiques biélorusses. Cette entrevue sera l'occasion de réaffirmer le soutien sans faille de l'UE à la population biélorusse et de faire le point sur les travaux du nouveau groupe consultatif, une plateforme de dialogue entre l'UE et la société civile biélorusse lancée par le haut représentant Borrell en juin 2023.

- [Conclusions du Conseil européen, 12 octobre 2020](#)
- [Le haut représentant Borrell lance un nouveau groupe consultatif \(informations générales\)](#)

Échange informel avec le ministre arménien des affaires étrangères

Les ministres des affaires étrangères de l'UE procéderont à un échange de vues informel avec le ministre arménien des affaires étrangères, Ararat Mirzoyan, afin de discuter des relations entre l'UE et l'Arménie, du soutien de l'UE à l'Arménie et des perspectives de normalisation entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

- [Conclusions du Conseil européen, 26 et 27 octobre 2023](#)
- [Déclaration du Premier ministre arménien, Nikol Pachinian, du président du Conseil européen, Charles Michel, du président français, Emmanuel Macron, et du chancelier allemand, Olaf Scholz, 5 octobre 2023](#)
- [Déclaration à la presse du président Charles Michel à l'issue de la réunion trilatérale avec le président azerbaïdjanais, M. Aliyev, et le Premier ministre arménien, M. Pachinian, 15 juillet 2023](#)

Réunion ministérielle du Partenariat oriental

La réunion ministérielle du Partenariat oriental réunira les ministres des affaires étrangères de l'UE et leurs homologues de cinq des six pays du Partenariat oriental (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, République de Moldavie et Ukraine), sous la présidence de Josep Borrell, haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Le commissaire européen Olívér Várhelyi participera également à la réunion.

Les ministres procéderont à un échange de vues sur le Partenariat oriental, feront le point sur ses résultats et formuleront des recommandations concrètes pour l'avenir de sa politique.

En outre, le Forum de la société civile pour le partenariat oriental s'adressera aux ministres.

- [Réunion des ministres des affaires étrangères du Partenariat oriental, 11 décembre 2023](#)